



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

COMMUNIQUE DU 15 FEVRIER 2025

Objet : le goût du lucre de certains médecins...

Dans notre système de santé en tension extrême, où les inégalités d'accès aux soins ne cessent de se creuser, une demande a émergé: celle de médecins réclamant des privilèges fiscaux pour pratiquer leur art.

Quelle indécence !

Sous prétexte de « favoriser le maintien et l'installation des soignants en Nouvelle-Calédonie », ces praticiens exigent des exonérations fiscales. Non contents de jouir d'un statut très privilégié (1), ces médecins maîtres chanteurs veulent ajouter à leur rémunération déjà conséquente l'opportunité de se soustraire aux obligations fiscales qui incombent à tout citoyen. Comment justifier un tel écart entre les attentes d'une population en souffrance et des professionnels qui, toute honte bue, prétendent se soustraire à l'impôt ?(2)

La médecine n'est pas un commerce, elle ne devrait pas s'abaisser à de piteuses transactions financières.

Durant la « pandémie Covid », pendant que nous subissions une censure féroce (qui dure toujours !), le porte parole du groupe de praticiens à l'éthique douteuse squattait les micros et faisait la une. C'est en effet l'un de ceux qui, auréolés de leur parchemin, ont asséné contre vérité sur contre vérité mais qui, craignant manifestement un sanglant démenti, ont refusé tout débat public (et refusent encore !) (voir à <https://x.com/idrissaberkane/status/1890438968572882994> notamment à 5ème minute).

Décidément, la noble profession ne choisit pas le meilleur champion pour s'incarner...

Et souvenons-nous: ce sont les mêmes médecins qui ont engrangé des sommes indécentes en pratiquant les injections anti-COVID dont ils faisaient une promotion éhontée. Au vu de la suite, on peut s'interroger: la démarche était-elle déjà purement lucrative ?

Le médecin, loin de rechercher des bénéfices financiers exorbitants du droit commun, DOIT en rester à l'essentiel: être là pour les patients, dans un cadre équitable et juste pour tous.

S'il s'agit d'aider notre territoire à attirer des professionnels de santé, pourquoi ne pas imaginer des solutions plus adaptées, comme l'amélioration de leurs conditions de travail, notamment de la sécurité des cabinets et des domiciles, des incitations à la formation, des collaborations, la mise à disposition de nouvelles technologies, voire des mesures contraignantes (3)... plutôt que de privilégier l'argent ?

Messieurs-dames les opportunistes, s'il n'y a plus d'éboueurs, de femmes de ménage, de nounous, etc., qui entretiendra vos cabinets et domiciles, qui remplira vos assiettes... ?

Ces « gens de l'ombre » ne sont-ils pas eux aussi tout indispensables que vous l'êtes ?

Rien à rétorquer ? On le pensait bien...

Ce n'est pas avec des gens comme vous que nous pourrons faire société. Aussi nous vous appelons à découvrir et pratiquer la citoyenneté.

Pour EPLP, Martine Cornaille

(1) S'ils ont le « mérite » d'avoir réussi de longues et difficiles études, ils ne doivent pas oublier que c'est la société civile qui a payé locaux et professeurs tout au long de leur scolarité. Cela mérite sans doute un peu de reconnaissance...

Et si, comme d'autres professionnels, obligation leur était faite de s'installer pour une durée définie dans un « désert médical » une fois leur diplôme obtenu ?

(2) Rappelons qu'EPLP est opposée à toute défiscalisation, exonération, abattement... qui conduisent toujours à donner plus à ceux qui ont déjà beaucoup, au détriment de ceux qui n'ont rien ou si peu.

EPLP veut de la JUSTICE !

Aidez-nous à contrer la censure qui nous étouffe !

Likez, partagez !

Et adhérez !

Tél. 704 604

